

RECUEIL DES EXIGENCES ET BESOINS PROTECTION JURIDIQUE VIE PRIVÉE PARTICULIER

Document obligatoire - Articles L.521-4 et R.521-2 du Code des Assurances

Ce recueil permet d'analyser vos besoins afin de vous proposer un contrat adapté à votre situation.

Date :

Réf. dossier :

Conseiller :

■ PARRAINAGE

Qui vous a recommandé meilleurpj.fr ?

(Nom et prénom de votre parrain)

1. IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Civilité

Monsieur

Madame

Nom de naissance

(si différent)

Nom d'usage

Prénom(s)

JJ/MM/AAAA

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse complète

Code postal - Ville

Pays

Téléphone 1

(facultatif)

Téléphone 2

Email

2. SITUATION PROFESSIONNELLE

Statut

Salarié

Indépendant

Fonctionnaire

Retraité

Sans emploi

Autre

Profession exacte

(si applicable)

Nom de l'employeur

3. SITUATION FAMILIALE

Situation

Célibataire Marié(e) Pacsé(e)

Concubinage Divorcé(e) Veuf/ve

Nombre d'enfants à charge

Enfants à charge :

N°	Nom	Prénom	Date de naissance
1			
2			
3			
4			

(Si plus de 4 enfants, ajoutez une feuille annexe)

4. VOS RÉSIDENCES

Résidence principale

Propriétaire Locataire

Nombre de résidences secondaires

5. VOS VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR

(voitures, motos, scooters...)

Nombre total de véhicules

N°	Marque / Modèle	Immatriculation
1		
2		
3		
4		

(Si plus de 4 véhicules, ajoutez une feuille annexe)

6. ANTÉCÉDENTS - DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES

■ IMPORTANT : Toute fausse déclaration peut entraîner la nullité du contrat (Art. L.113-8 Code Assurances)

Nombre de procédures judiciaires (36 derniers mois)

(En tant que demandeur ou défendeur)

Avez-vous déjà souscrit une assurance protection juridique ?

OUI NON

Si OUI, nom de l'assureur :

Avez-vous fait l'objet d'une résiliation par un assureur PJ ?

OUI NON

Si OUI, motif et date :

Avez-vous un litige en cours ou prévisible ?

OUI NON

Si OUI, précisez la nature :

7. GARANTIES SOUHAITÉES

Cochez les domaines pour lesquels vous souhaitez être protégé :

Atteinte à la personne	Relations banques/assurances
Habitation (litiges, voisinage, copro...)	Relations services publics
Constructions et travaux	Fiscalité
Transactions immobilières	Travail (conflits, licenciement...)
Patrimoine mobilier	Emplois familiaux
Consommation (achats, e-commerce...)	Véhicule terrestre à moteur
Loisirs	Conduite responsable (permis...)
Activités collaboratives	Dépendance

Garanties Famille (délai de carence : 24 mois) :

Divorce, séparation	Successions
Filiation, adoption	Donations, legs
Changement régime matrimonial	Protection d'un proche (tutelle...)
Droit de visite grands-parents	

8. VOS EXIGENCES ET PRIORITÉS

Votre priorité Prix le plus bas Meilleures garanties Équilibre

Budget maximum par mois (€)

Paiement souhaité Annuel Mensuel

Mode de règlement **Prélèvement automatique uniquement**

Commentaires / exigences particulières :

9. PIÈCES JUSTIFICATIVES À TRANSMETTRE

Envoyez vos documents à : contact@meilleurpj.fr

CNI ou Passeport (recto-verso, en couleur)	En cours de validité
Justificatif de domicile	Facture < 3 mois
RIB	Pour le prélèvement

10. ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Le soussigné certifie sur l'honneur que :

- Les informations fournies sont exactes et complètes.
- J'ai été informé(e) de l'obligation de déclaration exacte des risques (Art. L.113-2 Code Assurances).
- J'autorise meilleurpj.fr à transmettre ces informations aux assureurs partenaires.
- Je m'engage à informer meilleurpj.fr de toute modification de ma situation.
- J'ai pris connaissance du devoir de conseil du courtier et de son mode de rémunération.
- J'ai été informé(e) de mon droit de renonciation (14 jours suivant la souscription).

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR

Fait à :

Le :

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

VOTRE INTERMÉDIAIRE D'ASSURANCE

meilleurpj.fr - Un service de LOGIQUE FINANCE (ISÈRE FINANCE)

379 Rue du Bérard - 38500 COUBLEVIE | Tél : 04.76.05.81.35

Email : contact@meilleurpj.fr | www.meilleurpj.fr

SIRET : 50955770800013 | ORIAS : 09047015 (www.orias.fr) | RC Pro CGPA

Droit de renonciation : 14 jours à compter de la conclusion du contrat (Art. L.112-2-1 Code des Assurances)